



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la formation et des affaires culturelles
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

Direction de la formation
et des affaires culturelles DFAC
Direktion für Bildung
und kulturelle Angelegenheiten BKAD
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 02
www.fr.ch/dfac

...

Aux destinataires selon liste annexée

Réf: SBS/LL
T direct: +41 26 305 12 19
Courriel: sen.dfac@edufr.ch

Fribourg, le 30 mars 2022

Stratégie d'éducation numérique cantonale et projet de loi relatif à l'adaptation de la loi scolaire faisant suite à l'adoption de la motion 2019-GC-139 - Consultation

Madame, Monsieur,

Dans sa séance du 21 mars 2022, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation du rapport susmentionné.

Ce document pose les bases de la stratégie d'éducation numérique de l'école obligatoire ordinaire et spécialisée du canton de Fribourg. Il décrit les éléments interdépendants constituant le cadre de référence de la stratégie et les modalités de leur mise en œuvre. Il fixe des objectifs concrets pour son implémentation et inclut une analyse du cadre légal, notamment sur la répartition des tâches Etat-communes, le referendum financier obligatoire, ainsi qu'une évaluation de la durabilité du projet. Les aspects financiers nécessaires et incontournables à une implémentation complète et efficiente ainsi que la planification prévue y sont détaillés.

Par souci de cohérence, le Conseil d'Etat a choisi d'intégrer au rapport le projet de loi relatif à l'adaptation de la loi scolaire faisant suite à l'adoption de la motion 2019-GC-139.

Deux variantes de mise en œuvre sont proposées dans le cadre de la consultation. Ces deux scénarios, détaillés dans le rapport, se distinguent principalement au niveau de la répartition des tâches entre le canton et les communes, plus particulièrement sur le type de financement cantonal, sur l'attribution de la gestion relative à l'équipement informatique et de la propriété de ce matériel.

Les documents mis en consultation, ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat www.fr.ch/consultations.

Je vous invite à faire parvenir à ma Direction vos éventuelles remarques et d'indiquer la variante que vous privilégiez d'ici au **jeudi 30 juin 2022** à l'aide du formulaire de consultation annexé à l'adresse sen.dfac@edufr.ch.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération très distinguée.



Sylvie Bonvin-Sansonnens
Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes mentionnées